

Ça presse la C.G.T

JEUDI 26 SEPTEMBRE 2013 · L'HUMANITÉ

► *C'est un scandale !*

Claudio, passé à tabac un jour, viré le lendemain...

Un homme se fait agresser violemment par un élu UMP dans Paris. Il est licencié peu de temps après par Dassault.



Claudio Calfuquir. « La brutalité de la décision nous interroge sur un lien possible entre le procès de l'élu UMP et le licenciement de notre camarade », insiste la CGT.

Le 14 mai 2012, Claudio Calfuquir, trente ans, logisticien chez Dassault Aviation sur le site du Bourget, passe sa soirée avec un ami dans la capitale. Sur le boulevard Saint-Germain, alors qu'ils circulent à vélo, une voiture ralentit à leur niveau et les interpelle avant d'imiter des cris de singe. Une bagarre éclate. L'un des passagers exhibe fièrement une cocarde tricolore, estimant sans doute que celle-ci l'exonère des lois républicaines. Charles Aslangul est conseiller municipal UMP à Bry-sur-Marne (Val-de-Marne). À la tête d'un mouvement baptisé l'Ordre républicain, il s'est notamment illustré en 2011 contre le projet de Quick de créer des restaurants rapides halal. « Avec son ami, ils sont allés chercher des battes de base-ball dans leur coffre et nous ont passés à tabac », explique Claudio. Le 23 avril 2013, l'affaire passe devant le tribunal et l'élu UMP est condamné à quatre mois de prison avec sursis et 3000 euros de dommages et intérêts.

Quatre jours plus tard, l'employé de Dassault Aviation, militant CGT, reçoit à son domicile une convocation à un entretien préalable au licenciement. « Je vous ai convoqué aujourd'hui afin de faire un petit point sur un certain nombre de su-

jets », lui explique la DRH. « En fait, la seule chose qu'ils me reprochaient, c'était deux retards de dix minutes. En plus, ils ne peuvent même pas le prouver puisqu'il n'y a pas de système de pointage », explique Claudio Calfuquir. La CGT s'empare du dossier et dépose un droit d'alerte. Ce que la direction de Dassault Saint-Cloud récuse. « En refusant cette procédure prévue par le Code du travail, la direction de Dassault Saint-Cloud prouve son incapacité à donner des preuves évidentes étayant sa notification du licenciement », dénonce Alain Prévost. Pour le syndicaliste CGT, « la brutalité de la décision nous interroge sur un lien possible entre le procès de l'élu UMP et le licenciement de notre camarade ». Claudio Calfuquir devait passer devant les prud'hommes cette semaine, mais l'examen de l'affaire a été reporté

au 7 avril 2014, soit une semaine après le deuxième tour des élections municipales...

D'ici là, l'ex-maire UMP de Corbeil-Essonnes, Serge Dassault, aura bien d'autres chats à fouetter. Il est notamment au cœur de deux dossiers de justice. L'un à Paris, où les juges enquêtent sur des soupçons d'achats de voix. L'autre à Évry, où leurs collègues tentent d'élucider deux tentatives d'homicide. Et parce qu'on n'est jamais mieux servi que par soi-même, Serge Dassault s'est offert un communiqué de défense dans les pages du Figaro, vantant sa « générosité en faveur d'actions philanthropiques ». Ses salariés, et Claudio Calfuquir en particulier, pourront témoigner de la philanthropie légendaire du magnat de l'industrie aéronautique.

MAUD VERGNOL

AÉRONAUTIQUE 52% DES SALARIÉS OPPOSÉS AUX RECULS SOCIAUX

Haute-Normandie. Certains salariés refusent la logique néfaste des accords « compétitivité emploi ». 52% des ouvriers de l'usine Revima (maintenance de trains d'atterrissage), à Caudebec-en-Caux, ont voté par référendum contre le plan proposé par la direction. Il s'agissait de travailler trois heures de plus par semaine pour le même salaire. Quant aux cadres, ils devaient abandonner 15 jours de RTT. Le patron mettait en avant les difficultés de cette entreprise de 365 salariés, dont les carnets de commandes sont pourtant bien fournis. De son côté, la CGT dénonce les erreurs de gestion de la direction et préconise de réaliser de nouveaux investissements pour moderniser le matériel.

10 · HD · 26 SEPTEMBRE AU 2 OCTOBRE 2013

Brétigny UN RAPPORT SANS CERTITUDES

Un défaut de maintenance est-il à l'origine du déraillement de Brétigny-sur-Orge qui a provoqué la mort de sept personnes le 12 juillet dernier ? C'est la thèse que suggère un rapport interne de la direction SNCF dont l'existence a été révélée par « Le Figaro » du 23 septembre et validé par le président de l'entreprise publique, Guillaume Pepy. Selon cet audit, il manquait un boulon sur l'éclisse dont la défaillance a déjà été présentée comme une cause possible de l'accident. Reste qu'à ce stade de l'enquête rien ne permet de certifier cette hypothèse. Les organisations syndicales continuent à mettre en garde contre la précipitation pour établir les causes du drame. Henri Gillard, membre du CHSCT et syndicaliste SUD, a par contre jugé « inacceptable » que cet audit n'ait pas été communiqué au CHSCT qui mène sa propre enquête.

26 SEPTEMBRE AU 2 OCTOBRE 2013 · HD · 29

CAHUZAC EST VENU MENDIER UN REMBOURSEMENT DE SES FRAIS DE DÉPLACEMENT À LA COMMISSION PARLEMENTAIRE



8 - « Le Canard enchaîné » - mercredi 25 septembre 2013

LE CHIFFRE

75 %

Aujourd'hui, 75 % des salariés à bas salaires sont des femmes. Les mères seules avec enfants y sont surreprésentées.

Un bilan contesté sur les conditions de travail

[**] L'amélioration des conditions de travail dont le *lean* prétend être porteur, par rapport notamment au taylorisme, tient plus du credo que de la réalité. Une étude menée à partir de données européennes montre que, comparativement aux salariés soumis à des organisations tayloriennes, les salariés travaillant en *lean* sont davantage exposés au risque toxique, à certaines pénibilités physiques comme le port de charges lourdes, à des durées de travail longues et au travail le week-end. Du côté de l'intensification du travail, des cadences élevées ou du manque de temps pour réaliser les tâches, le *lean* ne se distingue pas vraiment du taylorisme.

[**] Sur le terrain, experts CHSCT, ergonomes et syndicalistes constatent pour leur part une faible prise en compte des questions de santé au travail, une rationalisation du temps de travail et des tâches qui n'a rien à envier au taylorisme et un accroissement des troubles musculo-squelettiques ou psychosociaux. Au Japon, dans les usines Toyota, des salariés meurent d'épuisement cardiaque ou se suicident du fait du « surtravail ».

[**] Ce bilan fait l'objet d'une véritable controverse entre directions et syndicats, mais aussi entre syndicats et entre ergonomes, certains voulant croire aux promesses du *lean*.

VENREDI 27, SAMEDI 28 ET DIMANCHE 29 SEPTEMBRE 2013

L'HUMANITÉ

Des explications un peu gazeuses

● LA semaine dernière, « Le Figaro », propriété de Serge Dassault, n'a pas écrit une ligne sur l'enquête qui vise Dassault Serge. Le quotidien a traité l'affaire des achats de votes à Corbeil-Essonnes en publiant, le 16 septembre sur « lefigaro.fr », un communiqué indigné des avocats de l'avionneur. Le 17, nouvel extrait dudit communiqué dans l'édition papier. Et, le 18, Alexis Brézet, le patron de la rédaction, s'est justifié devant ses ouailles : « C'est une affaire compliquée, compte tenu de l'actionnaire, et qui va durer pendant des mois (...). [Il faut] un traitement factuel, sobre, neutre et objectif, sans pour autant reprendre tous les éléments de presse. » Reprendre les éléments des avocats de Dassault, en revanche, c'est très recommandé !

COMMENT ça. L'Allemagne a livré à la Syrie des produits chimiques qui ont pu servir à fabriquer du gaz sarin ? Pas du tout, voyons ! C'était juste pour fabriquer du dentifrice ou des fenêtres métalliques. C'est en tout cas ce qu'a assuré le régime de Bachar El Assad en passant commande à l'Allemagne, et, à l'époque, cet usage civil « a été considéré comme plausible », explique aujourd'hui le ministère de l'Économie teuton. C'est beau, la

confiance... En 2002 et en 2003, sous le gouvernement de Gerhard Schröder, puis en 2005 et en 2006, sous celui de Merkel, 111 tonnes de fluorure de potassium et autres produits décapants ont ainsi été livrées à la Syrie. Ce sont les mêmes composants qui servent à fabriquer des armes chimiques, mais, « selon toutes les conclusions qui sont à ma disposition, ils ont été utilisés à des fins civiles », affirme Angela Merkel. Elle a suivi les bidons ?